

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



MISSION MINISTERIELLE
SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET NUMERIQUES

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement.

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	5
PRINCIPALES REFORMES	6
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	6
RECAPITULATION DES CREDITS	9
<u>PROGRAMME ACCES GENERALISE DES SERVICES DE LA TELEPHONIE MOBILE ET D'INTERNET</u>	13
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
PERIMETRE DU PROGRAMME	14
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES ACTIONS	15
CADRAGE STRATEGIQUE	16
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	16
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	17
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	22
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	22
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	24
AUTRES DEPENSES	24
RATTACHEMENT DES SERVICES	25
<u>PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET PROMOTION DES SERVICES NUMERIQUES</u>	26
PERIMETRE DU PROGRAMME	27
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DES ACTIONS	28
CADRAGE STRATEGIQUE	29
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	29
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	30
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	36
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	39
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	40
DEPENSES DE PERSONNEL	40
AUTRES DEPENSES	41
RATTACHEMENT DES SERVICES	42

MISSION SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET NUMERIQUES

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le compte d'affectation spéciale Fonds Spécial du Service Universel des Communications Electroniques et Numériques est porté par le Ministère de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information. Cependant sa mise en œuvre est effectuée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCEP) pour ce qui concerne les services universels des communications électroniques et par la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Numérique.

PERIMETRE DE LA MISSION

Cette mission a été mise en place dans le but de subventionner les projets liés à la fourniture des services de communications électroniques dans les zones non-prévues contenues dans les cahiers de charges des opérateurs existants. Ces zones sont considérées comme non-rentables et qualifiées de zones blanches et permettre le développement de l'écosystème du numérique.

Conformément aux dispositions de l'article 45 de la loi N°0005/2001 et de l'article 35 du décret N°000544/PR/MPT, le Fonds spécial du Service Universel est alimenté par :

- les contributions, au taux actuel de 2% du chiffre d'affaires net de l'exercice précédant la mise en recouvrement, des opérateurs titulaires délégation de services publics et de licence selon les dispositions des articles 8 et 9 du décret 00841/PR/MCPTNT relatif aux droits, redevances et contributions applicables aux opérateurs de télécommunications titulaires d'une délégation de service public ou d'une licence ;
- les droits, redevances et contributions sur les radiocommunications prélevés au titre de l'attribution de l'usage des fréquences, des frais de contrôle, de gestion du spectre, selon une clé de répartition fixé par arrêté du Ministre chargé des Télécommunications ;
- d'autres ressources (participations des collectivités territoriales, concours de bailleurs de fonds, publics ou privés etc...) conformément à l'article 36 du décret n°000544/PR/200.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission 61 CAS **Service universel des communications Electronique et Numériques** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme 1 : Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	1		1		2	FSU/ARCEP
Programme 2 : Développement des Infrastructures et promotion des services numériques	1		1			
Total	2		2		2	

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence se retrouvent aussi bien sur le plan régional que sur le plan national.

Sur le plan régional:

- la Directive N°06/08-UEAC-133-CM-18 du 19 décembre 2008 fixant le régime du service universel dans le secteur des communications électroniques au sein des États membres de la CEMAC.

Sur le plan national:

- l'ordonnance n° 45/71 du 23 août 1971 instituant le Code des Postes et Télécommunications ;

- la loi n° 004/2001 du 27 juin 2001 portant réorganisation du secteur des Postes et du secteur des Télécommunications en République gabonaise ;
- la loi n° 005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des Télécommunications en République gabonaise ;
- la loi n° 006/2012 du 13 août 2012 portant ratification de l'ordonnance n°00000008/PR/2012 du 13 février 2012 portant création et organisation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes ;
- la loi n° 023/2014 du 30 janvier 2015 portant ratification de l'ordonnance n°005/PR/2014 du 20 août 2014 portant modification et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°00000008/PR/2012 du 13 février 2012 portant création et organisation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes ;
- la loi n° 024/2014 du 30 janvier 2015 autorisant la ratification de l'ordonnance n°006/PR/2014 du 20 Août 2014, modifiant certaines dispositions de la loi n°005/2001 du 27 juin 2001 susvisée ;
- la loi 026/2018 du 22 octobre 2019, portant réglementation des communications électroniques en République Gabonaise ;
- le décret n° 00544/PR/MPT du 15 juillet 2005 fixant les modalités de mise en œuvre, de financement et de gestion du service universel des télécommunications ;
- le décret 00841/PR/MCPTNT relatif aux droits, redevances et contributions applicables aux opérateurs de télécommunications titulaires d'une délégation de service public ou d'une licence ;
- la délibération N° 009 /ARCEP/CR/2016 du 07 juin 2016 portant élargissement de la mise en œuvre du service universel des télécommunications aux technologies mobiles.

PRINCIPALES REFORMES

Jusqu'à ce jour aucune réforme n'a encore été annoncée.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Dans le cadre du financement du projet CAB4 obtenu auprès de la Banque Mondiale, le Gabon a bénéficié d'une étude portant sur la réforme du cadre légal et réglementaire du secteur pour laquelle le ministère en charge de l'Economie Numérique est le maître d'ouvrage. Cette étude a été menée par le cabinet BIRD & BIRD retenu suite à un appel d'offres international suivant les procédures de la Banque Mondiale.

A ce titre, plusieurs projets de textes ont été proposés :

- Projet de loi sur l'économie numérique ;
- Projet de loi sur les transactions électroniques ;
- Projet de loi sur la cybercriminalité et cyber sécurité ;
- Projet de loi sur la cryptologie ;
- Projet de loi sur les données à caractères personnels.

Les projets de loi sont en cours d'examen et les dispositions sur le service universel pourraient évoluer.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Le Cas Service Universel des Communications Electroniques et Numériques comprend deux programmes :

- Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet ;
- Développement des infrastructures et promotion des services numériques.

Les objectifs les plus représentatifs de la mission « Service Universel des Communications Electroniques et Développement de l'Economie Numérique » sont matérialisés en deux programmes : (i) « Permettre l'Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet » et (ii) « Favoriser le Développement de l'Economie Numérique par une connectivité haut débit accessible à tous, l'Accélération de l'Innovation et la Promotion des contenus et des Services Numériques », sur l'ensemble du territoire. Ils sont axés sur des objectifs de programme d'activités.

OBJECTIF N°1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes PHASE II

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels:

- **Résultat annuel attendu 1** : être parvenu à construire 200 stations radioélectriques universelles ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir alloué 100% de la subvention initiale à l'opérateur du service universel.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible 2027	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de villages couverts	Nbre	0	22	82	50	50	204
Nombre de stations radioélectriques construites	Nbre	0	22	82	50	50	204
Taux de suivi de la subvention pour 204 sites	%	6	6	50	24	20	100

Source des données : ARCEP

OBJECTIF N°2 : Mécanisme de réponse aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels:

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 Départements sont couverts par les opérateurs ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Répondre aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire ;
- **Résultat annuel attendu 3** : La subvention allouée aux opérateurs est de 100%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible 2027	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PABX virtuel, (Auto commutateur virtuel)	Nbre	-	50	50	50	50	200
Pourcentage de territoire couvert	%	-	25	25	25	25	100

Source des données : ARCEP

OBJECTIF N°3 : Rendre accessible les informations téléphoniques et/ou d'adresse des personnes physiques et morales ainsi que des services publics Type de finalité des résultats visés

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu :** Mettre à la disposition de l'ensemble de la population gabonaise un annuaire universel à usage personnel ou professionnel.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	2027 Prévisions	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'Annuaire Universels physiques édités	Nbre	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
Nombre d'Annuaire Universels électroniques émis	Nbre	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000

Source des données : ARCEP

OBJECTIF N°4 : Doter le Fonds Spécial du Service Universel des Biens et Services pour un fonctionnement adéquat

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu :** Doter le Fonds Spécial du Service Universel des Biens et Services pour un bon fonctionnement adéquat.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible 2027	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de missions, formations et visites effectuées	Nbre	0	20	30	25	25	100
Pourcentage Matériel de bureau, informatique, logiciel et carburant achetés	Nbre	0	20	50	15	15	100
Moyens roulants achetés	Nbre	0	16	3	2	2	23

Source des données : ARCEP

RECAPITULATION DES CREDITS

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DU CAS EN RECETTE ET EN DEPENSE

RECETTES	Ouvertes en LFR pour 2024	Projections en LF pour 2025	Projections en LF pour 2026	Projections en LF pour 2027	DEPENSES	Ouvertes en LFR pour 2024	Demandées en LF pour 2025	Demandées en LF pour 2026	Demandées en LF pour 2027
Titre XXX					Titre 3		414 892 500	414 892 500	414 892 500
Nature XXX					Titre 4				
Titre XXX					Titre 5	2 453 004 000	15 162 373 847	7 458 764 540	7 458 764 540
Nature XXX					Titre 6				
Total pour la mission XXX					Total pour la mission XXX				

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
61.145	Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
61.145.1	Extension du réseau mobile existant aux zones non couvertes	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61.145.2	Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes	2 453 004 000	2 453 004 000	0	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	0	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
61.149	Développement et promotion des infrastructures et services numériques	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
61.145.1	Accessibilité aux réseaux des administrations publiques et privées du Gabon	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064
61.145.2	Développement et vulgarisation des contenus numériques	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439
61.145.3	Suivi et évaluation de l'écosystème du numérique	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Total pour la mission Pensions		3 807 666 114	3 807 666 114	-	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	-	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
61.145 : Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61.149: Développement et promotion des infrastructures et services numériques	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	973 895 503	973 895 503	-	973 895 503	973 895 503	973 895 503	973 895 503	973 895 503	-	973 895 503	973 895 503	973 895 503
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission Service universel des	3 807 666 114	3 807 666 114	-	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114	-	3 807 666 114	3 807 666 114	3 807 666 114

communications électroniques												
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 426 899 503	3 426 899 503	-	3 426 899 503	3 426 899 503	3 426 899 503	3 426 899 503	3 426 899 503	-	3 426 899 503	3 426 899 503	3 426 899 503
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) *FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)*
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la

PROGRAMME ACCES GENERALISE DES SERVICES DE LA TELEPHONIE MOBILE ET D'INTERNET

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet dans les zones non-couvertes par les opérateurs" permet aux populations l'accès aux services de téléphonie mobile et à l'internet.

Conformément aux articles 29 et 30 du décret N°000544/PR/MPT, l'Autorité "établit un programme annuel sur la base du programme triennal" pour la mise en œuvre du service universel.

A cet effet, l'ARCEP a recruté le cabinet TACTIS après un appel d'offres pour la réalisation d'une étude stratégique afin de mettre en place un programme de développement du service universel.

Cette étude a permis :

- d'élaborer un plan stratégique décliné en plans triennaux successifs visant la couverture de 2700 villages sur 3 483 villages recensés au Gabon ;
- de préconiser la solution technologique pour une mise en œuvre immédiate du Service Universel des communications électroniques au Gabon ;
- de mettre en place un profil économique du premier plan triennal.

Le Président du Conseil de Régulation (PCR) de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) est le Responsable de Programme de Budget Opérationnel de programme, en abrégé RPROG.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme "accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet dans les zones non-couvertes par les opérateurs" est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes	1	Néant	1	Néant	1	FSU/ARCEP
Action 2 : Services annexes du SERVICE UNIVERSEL		Néant		Néant	1	FSU/ARCEP
Total	1	Néant	1	Néant	2	

- (1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

ACTION N° 1 : DEPLOIEMENT DES NOUVEAUX RESEAUX DANS LES ZONES NON COUVERTES PHASE II (204 SITES (VILLAGES))

Cette action concerne le déploiement du réseau de l'opérateur service universel en réseau technologiquement neutre 2G, 3G et 4G (wifi pour l'accès internet) par voie satellitaire dans les zones non-couvertes, isolées et reculées en République gabonaise pour la fourniture des services voix et internet par les opérateurs du service universel.

Ce déploiement vise à couvrir en voix et internet près de 1253 localités du Gabon non couvertes à ce jour et assurer le désenclavement technologique, le rapprochement des centres urbains, des populations qui y vivent à l'administration, à la société moderne.

ACTION N° 2 : SERVICES ANNEXES DU SERVICE UNIVERSEL

Cette action concerne :

1. La mise en œuvre de traitement des appels d'urgence par les Opérateurs de réseaux ouverts au public et par les services d'urgence de l'Etat vise à raccorder l'ensemble des Départements ou principales villes (50villes) du Gabon par des PABX virtuels, des Autocommutateurs virtuels pour servir de relais aux populations de l'arrière-pays en cas de détresse aux centres d'appel d'urgence de la localité la plus proche du lieu de leur sinistre ou point d'appel.
2. L'édition d'annuaire universel vise à mettre à disposition des populations gabonaises ou aux personnes en visite du Gabon et/ou hors du Gabon, un annuaire universel sous deux (2) formats (papier et numérique) à usage personnel ou professionnel.
3. La dotation du Fonds Spécial du Service Universel des Biens et Services pour un bon fonctionnement adéquat. Il s'agit d'acquérir du matériel roulant, de réaliser des formations, de mettre en place et de former et former des équipes de formateurs pour le passage ipv4- ipv6, de réaliser des missions et surveys sur le terrain et également, de doter le fonds de matériel et fourniture de bureau, de matériel informatique, logiciel et carburant.

Les moyens roulants sont nécessaires pour les services techniques en charge des missions pour le compte du FSU, pour les visites des sites retenus pour l'implantation des pylônes, les missions d'avancement des chantiers et réception provisoire des lots déjà fonctionnels, pour le suivi du déploiement des nouveaux réseaux des opérateurs du Service Universel et pour la surveillance des stations déjà construites et en construction dans le cadre des missions de contrôles du programme " Accès généralisé de service de la téléphonie mobile et d'internet ".

Pour être en phase avec les nouvelles technologies en vigueur et pour l'acquisition des logiciels, le renforcement de capacité du personnel du FSU à travers des formations ou immersions tant au niveau national qu'international est indispensable.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La République Gabonaise a une population estimée à 1,8 millions d'habitants pour une superficie de 267 667 km², soit une densité de l'ordre de 6 habitants/km². Cette population est essentiellement répartie dans les villes principales, le long des axes routiers et des axes fluviaux.

Cette répartition de la population ne permet pas une desserte équitable, de toutes les zones du pays, en moyens de télécommunications (téléphone et internet).

En 2017, le secteur des télécommunications au Gabon compte trois (3) opérateurs de téléphonie mobile, à savoir :

- Gabon Telecom exerçant sous deux (2) marques commerciales dont Moov (2G/3G/4G) et Libertis (2G/3G/4G) ;
- Airtel Gabon (2G/3G/4G) ;
- Usan Gabon (2G).

A la fin de cette même année, l'opérateur USAN Gabon a fermé ses activités au Gabon. Gabon Télécom opérant sous la marque Moov'Africa et Airtel Gabon exercent leurs activités depuis ladite année sous des licences technologiquement neutre.

MOOV'AFRICA (Gabon Telecom) est également le seul opérateur de téléphonie fixe. En plus des opérateurs de téléphonie, il existe plusieurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui offrent principalement des services d'accès internet.

Prenant en compte le fait que les opérateurs mobiles existants ne se développent principalement que dans les zones dites rentables, compte tenu des obligations de couvertures contenues dans leurs cahiers de charges, une étude stratégique a été réalisée en 2014 afin de mettre en place un programme de développement du service universel conformément aux termes du décret n° 00544/PR/MPT du 15 juillet 2005 fixant les modalités de mise en œuvre, de financement et de gestion du Service Universel des télécommunications en République Gabonaise.

L'étude a permis d'élaborer un plan stratégique décliné en plans triennaux successifs visant la couverture de 2700 villages recensés au Gabon et de préconiser la solution technologique pour une mise en œuvre immédiate du Service Universel des communications électroniques en République Gabonaise.

Sur cette base, le programme « accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet dans les zones non-couvertes par les opérateurs » a été mis en place pour couvrir ces villages inscrits dans le plan triennal précité.

ENJEUX

- Enjeu 1 : réduire la fracture numérique en permettant aux populations d'être désenclavées dans le domaine des communications électroniques ;
- Enjeu 2 : offrir une opportunité de croissance aux opérateurs mobiles existants ;
- Enjeu 3 : permettre un développement harmonieux et équilibré des TIC au Gabon ;
- Enjeu 4 : favoriser le déploiement et le développement des infrastructures (passives ou actives) des communications électroniques ;
- Enjeu 5 : participer à la modernisation de la société.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non-couvertes

- Résultat annuel attendu 1 : 204 stations radioélectriques sont construites par les opérateurs du service universel ;
- Résultat annuel attendu 2 : la subvention initiale allouée à l'opérateur du service universel est de 100%.

OBJECTIF N°2 : Mécanisme de réponse aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire

- Résultat annuel attendu 1 : 50 Départements sont couverts par les opérateurs ;
- Résultat annuel attendu 2 : répondre aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel attendu 3 : la subvention allouée aux opérateurs est de 100%.

OBJECTIF N°3 : Rendre accessible les informations téléphoniques et/ou d'adresse des personnes physiques et morales ainsi que des services publics Type de finalité des résultats visé

- Résultat annuel attendu 1 : mettre à la disposition de l'ensemble de la population gabonaise un annuaire universel à usage personnel ou professionnel ;
- Résultat annuel attendu 2 : la subvention allouée aux opérateurs est de 100%.

OBJECTIF N°4 : Doter le Fonds Spécial du Service Universel des Biens et Services pour un fonctionnement adéquat.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir acquis des moyens roulants pour les missions et Surveys sur le terrain ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisés des formations et missions sur le terrain, avoir mis en place et formé des équipes de formateurs pour le passage ipv4- ipv6 ;
- Résultat annuel attendu 3 : la subvention allouée aux opérateurs est de 100%.

OBJECTIF N°1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes phase ii**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : être parvenu à construire 204 stations radioélectriques universelles ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir alloué 100% de la subvention initiale à l'opérateur du service universel.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible 2027	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de villages couverts	Nombre	0	22	82	50	50	204
Nombre de stations radioélectriques construites	Nombre	0	22	82	50	50	204
Taux de suivi de la subvention pour 204 sites	%	6	6	50	24	20	100

Source des données : ARCEP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Missions d'audit technique et financier ;
- Missions de qualités du Service ;
- Missions de surveys;
- Missions de contrôles de station Radio Electriques ;
- Réalisation des études, recherches, expertises et documentation, appels d'offres.

Précisions méthodologiques :**Indicateur 1 : Nombre de villages couverts**

Le nombre de villages couverts se détermine par le nombre réel de village sélectionné.

Indicateur 2 : Nombre de stations radioélectriques construites

Le nombre de stations radioélectriques construites se détermine par le nombre réel de stations implantées.

Indicateur 3 : Taux de suivi de la réduction de la subvention initiale pour 204 sites

Le taux de suivi de la réduction de la subvention initiale est déterminé en faisant la différence entre le niveau de la subvention de l'année et celui de la subvention initiale, divisée par la subvention initiale.

Contributions des opérateurs / partenaires :

Le Ministère en charge de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information accompagne l'ARCEP en matière d'attribution de la licence et la mise à disposition du cahier de charges.

OBJECTIF N°2 : Mécanisme de réponse aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 Départements sont couverts par les opérateurs ;
- **Résultat annuel attendu 2** : répondre aux appels d'urgence des populations sur l'ensemble du territoire ;
- **Résultat annuel attendu 3** : la subvention allouée aux opérateurs est de 100%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	2027 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PABX virtuel, (Auto communicateur virtuel)	Nombre	0	50	50	50	50	200
Pourcentage de territoire couvert	%	0	25	25	25	25	100

Source des données : ARCEP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Missions d'audit technique et financier ;
- Missions de qualités du Service ;
- Missions de contrôles de PABX virtuel ;
- Réalisation des études, recherches, expertises et documentation, appels d'offres.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de PABX, Autocommutateur virtuel à implanter

Le nombre de PABX virtuel ou Autocommutateur virtuel à implanter sur l'ensemble des Départements du pays est égal au nombre de ceci. Chaque département bénéficiera d'un PABX auquel viendront se connecter les appels d'urgence provenant de chaque opérateur pour les services d'appel d'urgence de l'Etat ou les services de sécurité d'appel d'urgence.

Indicateur 3 : Pourcentage de territoire couvert

Le taux de suivi de la réduction de la subvention initiale se déterminé par le nombre de PABX virtuel ou Autocommutateur virtuel implanter sur le nombre à implanter sur l'ensemble des Départements du pays.

Contributions des opérateurs / partenaires :

Les Ministères en charge de l'Economie Numérique, de l'Intérieur, de l'Administration du territoire et de la Défense nationale accompagnent l'ARCEP ainsi que l'ensemble des opérateurs pour l'implantation des PABX virtuel et la mise à disposition d'une convention entre les opérateurs et les différentes administrations impliquées dans la procédure d'appel d'urgence.

OBJECTIF 3 : Rendre accessible les informations téléphoniques et/ou d'adresse des personnes physiques et morales ainsi que des services publics type de finalité des résultats visés

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu :** mettre à la disposition de l'ensemble de la population gabonaise un annuaire universel.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	2027 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'Annuaire Universels physiques édités	Nbre	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
Nombre d'Annuaire Universels électroniques émis	Nbre	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000

Source des données : ARCEP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Missions d'audit technique et financier ;
- Missions de contrôles de l'éditeur ;
- Réalisation des études, recherches, expertises et documentation, appels d'offres.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'annuaire universel physiques à éditer

Le nombre d'Annuaire Universel à éditer est 50000 annuaires universel à l'année sur trois (3) ans ; soit 40000 annuaires universel ordinaires et 10000 annuaires universel VIP, en format papier. A cela s'ajoutera une version électronique dudit annuaire universel.

Indicateur 2 : Nombre d'annuaire universel électroniques émettre

Le nombre d'Annuaire Universel électroniques à émettre est 50000 annuaires universel à l'année sur trois (3) ans.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Le Ministère en charge de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information accompagne l'ARCEP dans la mise à disposition du cahier de charges à l'éditeur.

OBJECTIF 4 : Doter le fonds spécial du service universel des biens et services pour un fonctionnement adéquat

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel 1** : avoir doté le fonds de moyen roulants et de matériels de bureau, informatique, logiciel et carburant ;
- **Résultat attendu 2** : avoir réalisés des formations Avoir mis en place et formé des équipes de formateurs pour le passage ipv4- ipV6.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	2027 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Nombre de matériel roulants achetés	Nombre	0	13	3	2	2	20
Pourcentage de matériel de bureau, informatique, logiciel et carburant acheté	%	0	ND	ND	ND	ND	ND
Nombre de missions, formations et visites effectuées	Nombre	0	20	30	25	25	100

Source des données : ARCEP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Missions d'audit des moyen roulants et de matériels de bureau, informatique, logiciel et carburant ;
- Missions de contrôles des sites ;
- Réalisation des études, recherches, expertises et documentation, appels d'offres.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de matériel roulants achetés

Le nombre de matériel roulant acheté se détermine par le nombre d'acquisition réel de véhicule sur la période déterminée.

Indicateur 2 : Pourcentage de matériel de bureau, informatique, logiciel et carburant acheté

Le pourcentage de matériel de bureau, informatique, logiciel et carburant acheté se détermine par le nombre de matériel acquis en fonction du nombre de matériel demandé.

Indicateur 3 : Nombre de missions, formations et visites effectuées

Le nombre de missions, formations et visites effectuées se détermine par le nombre de missions, formations et visites réellement effectuées.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Le Ministère en charge de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information accompagne l'ARCEP dans la mise à disposition des biens et services au Fonds Spécial du Service Universel pour un bon fonctionnement adéquat.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement						
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP			
61.145.1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes	-	0	-	0	-	-	-	0	-	-	0	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	0	-	0	-	-	-	0	-	-	0	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61.145.2 : service annexe du service universel	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000

Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissem ent	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000				
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissem ent	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000	-	2 453 004 000	2 453 004 000	2 453 004 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N°1 : Déploiement des nouveaux réseaux dans les zones non couvertes			-	-	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1			-	-	
Action N° 2 : service annexe du service universel	2 453 004 000		2 453 004 000	2 453 004 000	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1					
Titre 5: investissement	2 453 004 000		2 453 004 000	2 453 004 000	
Projet : Etudes phase 2 pour la couverture des villages par l'opérateur du service universel	2 453 004 000		2 453 004 000	2 453 004 000	
Equipement et machine spécialisée					
Acquisition Achat de matériel					
Total programme	2 453 004 000		2 453 004 000	2 453 004 000	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Programme 1 : Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	A1 : :Accès généralisé des services de la téléphonie mobile et d'internet	A1K1 :	4709	Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
		A1.K2:Projet : Couverture de 100 villages par l'opérateur du service universel	4709	Direction du Développement du service universel
			4709	ARCEP/ DDSU
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
		A1K3 : Projet : Études phase 2 pour la couverture des villages par l'opérateur du service universel	4709	Direction du Développement du service universel
			4709	ARCEP/ DDSU
				Service XXXXXX
			Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
	A2 : XXXX	A2Ki : XXX		Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Direction XXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
		AiKj : XXX		Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXX
				Direction XXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
Aj : XXXX	AiKj : XXX		Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			Direction XXXX	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	
	AiKj : XXX		Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXX	
			Direction XXXX	
			Service XXXXXX	
			Service XXXXXX	

PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET PROMOTION DES SERVICES NUMERIQUES

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « développement des infrastructures et promotion des services numériques » permet l'Accélération de l'Innovation et la Promotion des contenus et des Services Numériques.

Le Directeur Général de la Promotion de l'Economie Numérique est le Responsable du Programme en abrégé RPROG.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme « développement des infrastructures et promotion des services numériques » est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action N°61.149.1 : Accessibilité aux réseaux des administrations publiques et privés du Gabon	1		1			
Action N°61.141.2 : Développement et vulgarisation des contenus numériques						
Action N°61.149.3 Suivi et Evaluation de l'Ecosystème du Numérique						
Total	1	0	1	0	0	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : Accessibilité aux réseaux des administrations publiques et privés du Gabon

Cette action doit permettre d'assurer la souveraineté du Gabon par l'utilisation systématique du (.ga), nœud d'accès électronique aux différentes plateformes électroniques du Gabon. De plus elle devra poursuivre l'extension du RAG (Réseau de l'Administration Gabonaise) à toutes les administrations non connectées.

ACTION N° 2 : Développement et vulgarisation des contenus numériques

L'action deux (2) doit permettre d'assurer l'accompagnement des créateurs de contenus électroniques (applications informatiques) des administrations publiques et privées tout en faisant la promotion pour leur usage quotidien.

ACTION N° 3 : Suivi et Evaluation de l'Ecosystème du Numérique

L'action trois (3) va permettre de favoriser la structuration et le développement de l'écosystème du Numérique. Le suivi et l'évaluation des performances de cet écosystème dans un contexte d'accroissement du développement de notre économie.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'accès à Internet et aux contenus numériques se diffuse progressivement dans la population gabonaise. De nombreux facteurs externes et internes ont favorisé cette évolution :

- une plus forte visibilité quotidienne des technologies numériques au Gabon ;
- la volonté de l'État de rendre plus accessible les services administratifs aux usagers de l'administration ;
- la possibilité d'accéder à Internet haut débit partout sur le territoire ;
- permettre l'éclosion des start-up du numérique et assurer leur rentabilité économique ;
- plus de services numériques disponibles via le réseau Internet et plus d'informations sur ces services.

L'État continuera dans l'avenir à investir dans l'Économie Numérique pour répondre à ces besoins et, plus globalement, faire des nouvelles technologies, un instrument de réduction des fractures sociales. Il veillera dans le même temps à sensibiliser davantage des consommateurs, de plus en plus nombreux, aux dangers véhiculés par le Cyberspace (Cybercriminalité en particulier).

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics en matière d'Économie Numérique :

- la définition d'un cadre juridique et institutionnel ;
- la mise en place, déjà bien engagée, d'une infrastructure numérique au travers de plusieurs réseaux (SAT3, ACE, CAB4, Backbone National, RAG, TNT, etc.) ;
- la contribution du secteur à la création d'emplois, en augmentation constante ;
- la contribution du secteur au PIB national (4,9%, soit 3ème après les secteurs Pétrole et BTP).

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés empêchent, à l'heure actuelle, l'obtention de résultats plus rapides et plus significatifs, notamment :

- la faiblesse des infrastructures de base (routes, électricité, eau), qui pénalise le programme ;
- la lourdeur du processus de décision ;
- le système d'information sectoriel encore embryonnaire ;
- le problème de mobilisation des moyens budgétaires : l'écart considérable entre les objectifs de réalisation des projets et les crédits budgétaires alloués, des profils d'agents souvent inadaptés aux besoins du programme.

ENJEUX

- Enjeu 1 : réduire la fracture numérique en permettant aux populations d'être désenclavées dans le domaine des communications électroniques ;
- Enjeu 2 : offrir une opportunité de croissance aux opérateurs mobiles existants ;
- Enjeu 3 : permettre un développement harmonieux et équilibré des TIC au Gabon ;
- Enjeu 4 : favoriser le déploiement et le développement des infrastructures (passives ou actives) des communications électroniques ;
- Enjeu 5 : participer à la modernisation de la société.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Permettre le développement d'une économie numérique inclusive, souveraine et durable ainsi qu'une connectivité soutenable par la mise en œuvre d'investissements structurants de base

- Résultat annuel attendu 1 : Résultat annuel attendu 1 : Avoir Garanti la souveraineté des données produites au Gabon par le rapatriement des équipements physiques et logiques du Domaine de Référence du Code Pays (.ga) ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir renouvelé l'infrastructure d'hébergement des données de l'Administration gabonaise ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir migré la plateforme de messagerie gouvernementale ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé l'actualisation du Schéma Directeur National du Système d'Information de l'Administration ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir réalisé la migration de l'adressage ipv4 à l'adressage ipv6 ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir réalisé une étude sur la mutualisation des infrastructures numériques ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir réalisé une étude pour l'extension du Backbone National, phase 3 «, Ndende – Koulamoutou / Port gentil – Omboué – Yombi / Makokou – Okondja / Bitam – minvoul – Oyem
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir réalisé une étude sur la connexion des bâtiments administratifs ;
- Résultat annuel attendu 9 : Avoir réalisé la mise à jour de la stratégie de développement des infrastructures numériques ;
- Résultat annuel attendu 10 : Avoir construit deux (2) Centre de Stockage de Données (Datacenters).

OBJECTIF N°2 : Promouvoir les contenus et les services, le renforcement des capacités, la vulgarisation des technologies émergentes, la cyber sécurité et le développement d'un écosystème d'innovation numérique et entrepreneuriale

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir finalisé l'intégration du Centre Gabonais d'Innovation au Réseau Mondial de l'Alliance pour l'Innovation et l'Entreprenariat de l'UIT ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir organisé des campagnes de promotion et de vulgarisation des contenus et services publics numériques gouvernementale et les activités de sensibilisation de la Cyber sécurité sur Internet et de la lutte contre la cybercriminalité ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir opérationnalisé le Programme Smart Africa Digital Academy ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir organisé des séminaires de formation et de renforcement des capacités des agents publics ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir organisé un Forum sur la gouvernance Internet ;
- Résultat annuel attendu 6 : Mise en place d'un centre d'hébergement des données pour les startups ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir réalisé l'accompagnement des Startups, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes en collaboration avec l'UIT et SMART Africa et l'inclusion numérique du genre ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir réalisé la réhabilitation de l'IAI ;
- Résultat annuel attendu 9 : Avoir réalisé un Suivi & évaluation des projets de digitalisation et de transformation numérique (eGabon/Gabon Digital/ écosystème.

OBJECTIF N°1 : Permettre le développement d'une économie numérique inclusive, souveraine et durable ainsi qu'une connectivité soutenable par la mise en œuvre d'investissements structurants de base

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Résultat annuel attendu 1 : Avoir Garanti la souveraineté des données produites au Gabon par le rapatriement des équipements physiques et logiques du Domaine de Référence du Code Pays (.ga) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir renouvelé l'infrastructure d'hébergement des données de l'Administration gabonaise ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir migré la plateforme de messagerie gouvernementale ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir réalisé l'actualisation du Schéma Directeur National du Système d'Information de l'Administration ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir réalisé la migration de l'adressage ipv4 à l'adressage ipv6 ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir réalisé une étude sur la mutualisation des infrastructures numériques ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir réalisé une étude pour l'extension du Backbone National, phase 3 « , Ndende – Koulamoutou / Port gentil – Omboué – Yombi / Makokou – Okondja / Bitam – minvoul – Oyem ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir réalisé une étude sur la connexion des bâtiments administratifs ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir réalisé la mise à jour de la stratégie de développement des infrastructures numériques ;
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir construit deux (2) Centre de Stockage de Données (Datacenters).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de rapatriement des équipements physiques et logiques du Domaine de Référence du Code Pays (.ga)	Nombre	-	-	1	0	1
Nombre d'infrastructure d'hébergement des données de l'Administration gabonaise renouvelé	Nombre	-	-	1	0	1
Nombre de plateforme de messagerie gouvernementale migré	Nombre	-	--	1	0	1
Taux de réalisation de l'actualisation du Schéma Directeur National du Système d'Information de l'Administration	%	-	-	40	60	100
Taux de réalisation de la migration de l'adressage ipv4 à l'adressage ipv6	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation une études pour l'extension du Backbone National, phase 3 « , Ndende – Koulamoutou / Port gentil – Omboué – Yombi / Makokou – Okondja / Bitam – minvoul – Oyem	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation d'une étude sur la connexion des bâtiments administratifs	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation de la mise à jour de la stratégie de développement des infrastructures numériques	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation de construction deux (2) Centre de Stockage de Données (Datacenters)	%	-	-	100	-	100

Source des données : MENNTI, ANINF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 Rédaction des TDR ;
- Activité 2 Lancement de l'Appel d'Offres et sélection du prestataire, Acquisition du matériel technologique installation et configuration (Serveur, etc.) ;
- Activité 3 Déploiement d'un plan de communication ;
- Activité 4 Etude et accompagnement des experts pour la mise en place du .GA.

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 Rédaction des TDR ;
- Activité 2 Lancement de l'Appel d'Offres et sélection du prestataire ;
- Activité 3 Acquisition du matériel, Répartition des serveurs, Configuration des sites ;
- Activité 4 Renforcement de capacités ;
- Activité 5 Mise en service.

Résultat annuel attendu 3 :

- Activité 1 Rédaction des TDR ;
- Activité 2 Lancement de l'Appel d'Offres et sélection du prestataire ;
- Activité 3 Déploiement d'un plan de communication ;
- Activité 4 Renforcement de capacités ;
- Activité 5 Acquisition du Matériels Technologiques (Serveur, logiciel etc.), Installation et paramétrage des serveurs d'hébergeant la plateforme de messagerie Gouvernementale, Installation des services ;
- Activité 6 Import des données, Test du nouvel environnement, Mise en production.

Résultat annuel attendu 4 :

- Activité 1 Rédaction des TDR ;
- Activité 2 Lancement de l'Appel d'Offres et sélection du prestataire ;
- Activité 3 Déploiement d'un plan de communication ;
- Activité 4 Renforcement de capacités ;
- Activité 5 première phase de l'actualisation de schéma ;
- Activité 6 Deuxième phase de l'actualisation de schéma.

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1** : Nombre de rapatriement des équipements physiques et logiques du Domaine de Référence du Code Pays (.ga).
- **Indicateur 2** : Nombre d'infrastructure d'hébergement des données de l'Administration gabonaise renouvelé.
- **Indicateur 3** : Nombre de plateforme de messagerie gouvernementale migré).
- **Indicateur 4** : Taux de réalisation de l'actualisation du Schéma Directeur National du Système d'Information de l'Administration.
- **Indicateur 5** : Taux de réalisation de la migration de l'adressage ipv4 à l'adressage ipv6.
- **Indicateur 6** : Taux de réalisation une étude pour l'extension du Backbone National, phase 3 «, Ndende – Koulamoutou / Port gentil – Omboué – Yombi / Makokou – Okondja / Bitam – minvoul – Oyem.
- **Indicateur 7** : Taux de réalisation d'une étude sur la connexion des bâtiments administratifs.
- **Indicateur 8** : Taux de réalisation de la mise à jour de la stratégie de développement des infrastructures numériques.

- **Indicateur 9** : Taux de réalisation de construction deux (2) Centre de Stockage de Données (Datacenters)

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur 1 : ANINF

- Toutes les activités sus mentionnées sont menées par cet Opérateur

OBJECTIF N°2 : promouvoir les contenus et les services, le renforcement des capacités, la vulgarisation des technologies émergentes, la cybersécurité et le Développement d'un écosystème d'Innovation numérique et entrepreneuriale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir finalisé l'intégration du Centre Gabonais d'Innovation au Réseau Mondial de l'Alliance pour l'Innovation et l'Entreprenariat de l'UIT ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir organisé des campagnes de promotion et de vulgarisation des contenus et services publics numériques gouvernementale et les activités de sensibilisation de la Cyber sécurité sur Internet et de la lutte contre la cybercriminalité ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir opérationnalisé le Programme Smart Africa Digital Academy ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir organisé des séminaires de formation et de renforcement des capacités des agents publics ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir organisé un Forum sur la gouvernance Internet ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir réalisé la mise en place d'un centre d'hébergement des données pour les startups ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir réalisé l'accompagnement des Startups, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes en collaboration avec l'UIT et SMART Africa et l'inclusion numérique du genre ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir réalisé la réhabilitation de l'IAI ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir réalisé un Suivi & évaluation des projets de digitalisation et de transformation numérique (eGabon/Gabon Digital/ écosystème).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de finalisation l'intégration du Centre Gabonais d'Innovation au Réseau Mondial de l'Alliance pour l'Innovation et l'Entreprenariat de l'UIT	%	-	-	50	50	100
Nombre des campagnes de promotion et de vulgarisation des contenus et services publics numériques gouvernementale et des activités de sensibilisation de la Cyber sécurité sur Internet et de la lutte contre la cybercriminalité à organisé	Nombre	-	-	4	4	8
Taux d'opérationnalisation du Programme Smart Africa digital Academy	%	-	-	50	50	100
Nombre des séminaires de formation et de renforcement des capacités des agents publics	Nombre	-	-	2	2	4
Nombre de Forum sur la gouvernance Internet	Nombre	-	-	1	1	2
Taux de réalisation de la mise en place d'un centre d'hébergement des données pour les startups	%	-	-	100	-	100

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de réalisation de l'accompagnement des Startups, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes en collaboration avec l'UIT et SMART Africa et l'inclusion numérique du genre	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation de la réhabilitation de l'IAI	%	-	-	100	-	100
Taux de réalisation du Suivi & évaluation des projets de digitalisation et de transformation numérique (eGabon/Gabon Digital/ écosystème	%	-	-	100	-	100

Source des données : MENNTI, SPIN, ANINF, AGEOS, INPTIC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 : Benchmark à l'international pour s'inspirer des modèles économiques ;
- Activité 2 : participation aux conférences, aux formations et séminaires organisés par les organismes internationaux ;
- Activité 3 : Elaboration d'un modèle de gestion et économique dynamique ;
- Activité 4 : Etude pour le déploiement des CGI à l'intérieur du pays.

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : constitution des équipes de terrain et de la logistique ;
- Activité 3 : Déploiement des équipes à Libreville et à travers le pays.

Résultat annuel attendu 3 :

- Activité 1 : Benchmark à l'international pour s'inspirer des modèles économiques ;
- Activité 2 : mise en place d'un comité de suivi des activités de SADA ;
- Activité 3 : Elaboration des TDR ;
- Activité 4 : Formation des agents de l'Etat ;
- Activité 5 : Etude pour la mise en place de SADA dans les neuf provinces.

Résultat annuel attendu 4 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place de la logistique ;
- Activité 3 : Formation des agents de l'Etat.

Résultat annuel attendu 5 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place d'un Comité d'organisation du Forum ;
- Activité 3 : Organisation du Forum.

Résultat annuel attendu 6 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place d'une équipe projet ;
- Activité 3 : Lancement des Appels d'Offres.

Résultat annuel attendu 7 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place d'une équipe projet ;
- Activité 3 : Déploiement.

Résultat annuel attendu 8 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place d'une équipe projet ;
- Activité 3 : Réalisation des travaux.

Résultat annuel attendu 9 :

- Activité 1 : Rédaction des TDR ;
- Activité 2 : Mise en place d'une équipe projet ;
- Activité 3 : Lancement des Appels d'Offres.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux de finalisation l'intégration du Centre Gabonais d'Innovation au Réseau Mondial de l'Alliance pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat de l'UIT.

Indicateur 2 : Nombre des campagnes de promotion et de vulgarisation des contenus et services publics numériques gouvernementale et des activités de sensibilisation de la Cyber sécurité sur Internet et de la lutte contre la cybercriminalité à organisé.

Indicateur 3 : Taux d'opérationnalisation du Programme Smart Africa digital Academy.

Indicateur 4 : Nombre des des séminaires de formation et de renforcement des capacités des agents publics.

Indicateur 5 : Nombre de Forum sur la gouvernance Internet.

Indicateur 6 : Taux de réalisation de la mise en place d'un centre d'hébergement des données pour les startups.

Indicateur 7 : Taux de réalisation de l'accompagnement des Startups, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes en collaboration avec l'UIT et SMART Africa et l'inclusion numérique du genre.

Indicateur 8 : Taux de réalisation de la réhabilitation de l'IAI.

Indicateur 9 : Taux de réalisation du Suivi & évaluation des projets de digitalisation et de transformation numérique (eGabon/Gabon Digital/ écosystème).

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur 1 : SPIN

- Activité 1 : Suivi des activités du CGI ;
- Activité 2 : Suivi des activités de SADA.

Opérateurs 2 : ANING, AGEOS, INPTIC

- Activité : Participer aux formations de SADA ;

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
61.149.1: Accessibilité au réseau des administrations publiques et privées du Gabon	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	690 219 064	-	690 219 064	690 219 064	690 219 064
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61.149.2: Développement et vulgarisation des contenus numériques	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	283 676 439	-	283 676 439	283 676 439	283 676 439
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61.149.3: Suivi et évaluation de l'écosystème du numérique	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Développement et promotion des infrastructures et services numériques	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114	-	1 354 662 114	1 354 662 114	1 354 662 114

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	380 766 611	-	380 766 611	380 766 611	380 766 611
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	973 895 503	973 895 503	-	973 895 503	973 895 503	973 895 503	973 895 503	973 895 503	-	973 895 503	973 895 503	973 895 503
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A		8		120		128
Catégorie B		7				7
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour les emplois de l'administration		15		120		135

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 :			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	-	-	-
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	-	-	-
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme	-	-	-

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	-	-	-	-	-	-
Hors catégorie (s1)	-	-	-	-	-	-
Catégorie A (s2)	-	-	-	-	-	-
Catégorie B (s3)	-	-	-	-	-	-
Catégorie C (s4)	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente (t)	-	-	-	-	-	-
Emplois des opérateurs (u)	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme = s + t + u	-	-	-	-	-	-

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N°61.149.1 : Accessibilité aux réseaux des administrations publiques et privés du Gabon			690 219 064	690 219 064	
Titre 5. Dépenses d'Investissement			690 219 064	690 219 064	
Migration de la plateforme de messagerie gouvernementale			413 326 614	413 326 614	
Renouvellement du Centre d'hébergement des données de l'administration			276 892 450	276 892 450	
Action N°61.149.2 : Action 2 : Développement et vulgarisation des contenus numériques			283 676 439	283 676 439	
Titre 5. Dépenses d'Investissement			283 676 439	283 676 439	
Mise à niveau du domaine de référence du code pays (.ga)			137 041 670	137 041 670	
Migration du code d'adressage IpV4 au code d'adressage ipv6			146 634 768	146 634 768	
Action N°61.149.3 Suivi et Evaluation de l'Ecosystème du Numérique			380 766 611	380 766 611	
Titre 3 : Biens et services					
Intégration du Centre Gabonais d'Innovation au Réseau Mondial de l'Alliance pour l'Innovation et l'Entreprenariat de l'UIT			25 000 000	25 000 000	
Organisation des campagnes de promotion et de vulgarisation des contenus et services publics numériques gouvernementale et les activités de sensibilisation de la Cyber sécurité sur Internet et de la lutte contre la cybercriminalité			40 000 000	40 000 000	
Opérationnalisation du Programme Smart Africa digital Academy			20 000 000	20 000 000	
Organisation des séminaires de formation et de renforcement des capacités des agents publics			40 000 000	40 000 000	
Organisation du Forum sur la gouvernance Internet			45 000 000	45 000 000	
Missions Statutaires (UIT, UAT, Smart Africa)			45 000 000	45 000 000	
Autres missions (Invitation et renforcement des capacités)			25 000 000	25 000 000	
Travaux budgétaires			25 000 000	25 000 000	
Mobilisation des ressources et coopération internationale			15 000 000	15 000 000	
Activité de suivi évaluations des projets			18 000 000	18 000 000	
Fournitures Informatiques			25 766 611	25 766 611	
Fournitures de bureau			21 000 000	21 000 000	
Entretiens et réparations divers			22 000 000	22 000 000	
Papeterie			14 000 000	14 000 000	
Total programme	-	-	1 354 662 114	1 354 662 114	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Programme « développement des infrastructures et promotion des services numériques »	-	-	0000	Cabinet du Directeur Général de la Promotion de l'Economie Numérique
			La Direction de la Promotion, de la Production et de l'Offres des Contenus Numériques	
			Service des Logiciels et Application	
			Service des Contenus Numériques	
			Service des Relations Internationales	
			La Direction de la Promotion des Services Numériques	
			Service de la Tarification	
			Service de la Statistique et des Analyses économiques	
			Service de la Prévention	
			La Direction de la Gouvernance Internet	
			Service de la Réglementation des Ressources et Contenus	
			Service de la Réglementation des Logiciels et Applications	
			Service de la Gouvernance Internet	
			Cabinet du Direction Générale de la Promotion de l'Economie Numérique	
			La Direction des Infrastructures et des Grands travaux	
			Le Service des Infrastructures	
			Le Service des Grands travaux	
			Le Service des Affaires Générales	
			La Direction de la Planification et de la Programmation	
			Le Service de la Planification	
			Le Service des Radiocommunications et de la Normalisation	
			Le Service Veille technologique	
			La Direction de la Réglementation des Réseaux	
			Le Service des Relations techniques internationales	
			Le Service de la Réglementation des Réseaux	
			Le Service de la Réglementation des Ressources, des Contenus et de la Gouvernance Internet	